



MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

1670, route 202
Franklin (Québec) J0S 1E0
Tel : 450-827-2538

info@municipalitedefranklin.ca
www.municipalitedefranklin.ca

AVIS PUBLIC DÉROGATIONS MINEURES

Par le présent avis public, il est informé que lors de la séance ordinaire prévue le **4 août 2025**, le conseil municipal de la Municipalité de Franklin examinera et statuera la demande de dérogation mineure suivante en vertu du règlement sur les dérogations mineures no. 333 :

TERRAIN VISÉ La demande de dérogation mineure concerne le terrain situé au 3805, rang Saint-Charles, connu et désigné comme étant le lot 5 484 268 du cadastre du Québec, située dans la zone ID-63.

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE

Une dérogation mineure est demandée afin d'autoriser un empiètement du balcon dans la marge avant d'environ 6 mètres, alors que le règlement de zonage no 272 (article 11.3.63) exige une marge avant minimale de 21 mètres

TERRAIN VISÉ La demande de dérogation mineure concerne le terrain situé au 3535, route 202 connu et désigné comme étant le lot 5 483 460 du cadastre du Québec, située dans la zone AG-53.

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE

Une dérogation mineure est demandée afin d'autoriser une marge latérale de 0m entre le bâtiment accessoire et le bâtiment principal, alors que le règlement de zonage no 272 (article 4.2.1) exige une marge latéral de 3 mètres entre les deux bâtiments. Par ailleurs, elle répond au désir d'aménager un espace de vie habitable dans une cabane à sucre.

Geneviève Carrière

Directrice générale et greffière-trésorière